CENTREVUE

Autonomie et intégration pour personnes aveugles et malvoyantes

Rue de Corcelles 3
2034 Peseux

032 886.80.40

centrevue@ne.ch

www.centrevue.ch

CENTREVUE est un service rattaché à la Fondation Neuchâteloise pour la coordination de l'Action sociale (FAS). www.fas-ne.ch

Nous proposons nos prestations en conseil social et réadaptation à toute personne aveugle ou malvoyante domiciliée dans le canton de Neuchâtel.

Appelez-nous, nous recevons sur rendez-vous.

Horaires du Secrétariat :
8h30 à 12h et 14h à 16h

CENTREVUE info

Novembre 2017 — No 6

Madame, Monsieur,

La malvoyance affecte malheureusement tous les âges de la vie et certains enfants présentent parfois une atteinte visuelle à la naissance. D'autres pathologies peuvent être découvertes ou se manifester quelques années plus tard.

Pour les parents se pose alors la question de la formation scolaire de leur enfant. Comment et où pourra-t-il être scolarisé? Devra-t-il fréquenter une école spécialisée ou pourra-t-il être intégré dans une école classique? De quels moyens aura-t-il besoin pour pouvoir suivre sa scolarité ?

Nous vous proposons de découvrir le récit d'un enfant et de ses parents portant sur son parcours scolaire, sur les infrastructures et les ressources mises en place pour lui offrir un maximum de chances et d'égalité dans son cursus.

Centrevue est l'un des partenaires de l'intégration scolaire dans le canton de Neuchâtel. Il intervient directement avec les enfants pour les aider à acquérir de l'autonomie, leur proposer des moyens auxiliaires adéquats et offre également du soutien et un accompagnement à leurs parents.

Olivier Blaser, Directeur de Centrevue

Par souci de lisibilité pour les personnes malvoyantes, le texte n'est pas aligné à droite.

Sommaire

- Intégration scolaire - Témoignage
- Intégration scolaire - Centrevue

Intégration scolaire : Témoignage

Bonjour, je m'appelle Arnaud et j'ai 9 ans, je vais 4 jours par semaine dans une école à Chézard (dans mon village) et un jour dans une école spéciale à Lausanne.

À Chézard, la moitié du temps, j'ai 2 personnes qui m'intègrent et quand je vais à Lausanne, c'est comme un jour de rattrapage.

En fait, je fais ce que je n'arrive pas à faire dans mon école à Chézard.

J'aime bien être intégré mais au début, je préférais Lausanne parce que c'était plus adapté car il y a moins d'élèves, les maîtresses prennent le temps pour m'expliquer les choses. Arnaud

Arnaud est né avec d'importantes malformations oculaires. A la naissance, sa vision était de 10% d'un seul œil et il a complètement perdu la vue à l'âge de trois ans.

Arnaud fréquente le CPHV (Centre Pédagogique pour Handicapés de la Vue) à Lausanne depuis l'âge de un an et demi à raison d'une matinée par semaine, qui a rapidement été augmentée à un jour par semaine. Il effectue en taxi les trajets organisés par le CPHV.

A quatre ans, il a commencé sa scolarité obligatoire en 1ère Harmos dans deux écoles. Au CPHV, deux jours entiers et dans notre village, à Chézard, une matinée. L'intégration s'est déroulée avec le soutien du SEI (Service Éducatif Itinérant), avec la même personne qui le suivait déjà à domicile depuis deux ans. C'était vraiment idéal pour Arnaud de pouvoir faire cette transition en douceur.

En 2ème Harmos, une enseignante spécialisée du CPHV a pris le relais du SEI et la fréquentation au CPHV a été augmentée à trois jours, avec une nuit en internat pour travailler l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne (repas, toilette, habillage, etc.). Arnaud s'est beaucoup plu dans les deux écoles durant ces deux années d'école enfantine, même s'il cherchait plus le contact avec les adultes qu'avec ses copains. Les enseignants ont tout fait pour que son intégration se déroule au mieux et pour favoriser les interactions avec ses camarades.

En 3ème Harmos, l'enseignante a changé et l'intégration a été augmentée à un jour et demi. Grâce à un gros travail d'adaptation de matériel, en braille ou tactile, l'enseignante spécialisée a pu commencer à le laisser seul durant une période. Nous avons également remplacé les deux périodes de travaux manuels par les cours de locomotion à la canne blanche, dispensés par Centrevue.

. . . Témoignage

En 4ème Harmos, le programme est resté identique. Arnaud a reçu son premier ordinateur adapté (Esy). Il a rapidement su le maîtriser et a beaucoup gagné en autonomie. Pendant ces premières années, il fréquentait plus le CPHV car les apprentissages spécifiques, comme le braille ou l'informatique se faisaient principalement là-bas, afin de le rendre le plus autonome possible à Chézard.

Arnaud appréciait beaucoup les deux écoles, avec, par moments, une préférence pour l'une ou l'autre. Au CPHV, c'était un peu plus "facile" pour lui, car plus adapté, avec des petites classes. A Chézard, il devait fournir plus d'efforts d'adaptation. Malgré tout, il avait par moment envie d'aller uniquement à Chézard.

En 5ème Harmos, l'enseignant a changé et son intégration a été augmentée à trois jours. La fréquentation au CPHV a donc été diminuée à deux jours, toujours avec une nuit à l'internat. Malgré une augmentation conséquente de l'intégration et le changement d'enseignant, l'OES (Office de l'Enseignement Spécialisé) n'a pas accordé le financement pour une enseignante spécialisée couvrant toutes les périodes, ce qui aurait facilité la reprise.

C'est donc la commune de Val-de-Ruz qui a complété l'accompagnement avec deux autres personnes. L'enseignant devait donc organiser son travail avec trois intervenants différents. Grâce à son Esy, au matériel adapté (dessins thermoformés, manuels scolaires transcrits en braille, etc), aux enseignants (de la classe et spécialisé) et à sa volonté, nous avons pu diminuer les périodes de soutien en cours d'année. Arnaud a pu travailler de plus en plus seul en classe.

En cours d'année scolaire, Arnaud a réussi à effectuer ses premiers trajets à pied entre le domicile et l'école, avec sa canne blanche de manière complètement autonome. Sa persévérance et l'aide précieuse de Centrevue lui ont permis de maîtriser les 1.5km de trajets parsemés d'embûches (manque de repères, carrefours compliqués, parcage sauvage, travaux …). Il en était très fier, mais vite fatigué !

Arnaud est actuellement en 6ème Harmos. Il est intégré quatre jours, avec l'aide de deux enseignantes spécialisées qui l'accompagnent la moitié des périodes. Il est un jour au CPHV dans une classe de regroupement, une classe spéciale qui se concentre sur les rattrapages. Il a ainsi l'occasion de retravailler les matières difficiles à appréhender en classe d'intégration, comme la géométrie, qui nécessite du matériel très spécifique. Il y exerce également beaucoup la dactylo et l'informatique car l'Esy a été remplacée par un ordinateur portable, avec synthèse vocale et ligne braille.

Avec l'augmentation de son intégration, nous avons été confrontés à des problèmes de trajets scolaires. Ses déplacements sont lents et il n'a pas le temps de faire un aller-retour sur la pause de midi. Les chauffeurs bénévoles du Val-de-Ruz assurent donc les trajets de midi deux fois par semaine. Avec le retour des feuilles mortes et de la neige, Arnaud ne pourra plus effectuer ses trajets seul et nous de-

. . . Témoignage

vrons certainement faire appel aux services d'un taxi.

Nous nous sommes toujours sentis soutenus et entendus par tous les intervenants qui entourent Arnaud, toujours disponibles pour nous conseiller, pour répondre à nos questions ou pour participer aux nombreux réseaux.

Cette collaboration et leur professionnalisme, ont permis à Arnaud d'être intégré de manière optimale. Nous ne cachons pas qu'il faut parfois se battre et se justifier pour obtenir de l'aide, par exemple pour défrayer un guide de ski, pour organiser et financer les trajets scolaires, pour des activités spéciales «hors classe» ou tout simplement pour demander une semaine de congé lorsque les vacances scolaires entre les deux cantons sont décalées. Toutes ces démarches sont parfois pénibles et épuisantes.

L'augmentation de son intégration à Chézard, sa maturité et celle de ses camarades favorisent toujours plus les interactions et les échanges avec ses pairs, que ce soit en classe, pendant les pauses ou lors de ses trajets à pied entre l'école et la maison.

Arnaud se plaît beaucoup à l'école de Chézard, où son petit frère est également scolarisé, et réussit à y suivre le programme scolaire normal.
L'objectif futur est une intégration complète à Chézard. Nous nous réjouissons tous d'un tel succès, mais ce sera avec un certain pincement au cœur que nous le verrons quitter le CPHV; tout en sachant bien que le CPHV restera toujours à disposition, comme soutien, notamment pour les enseignants.
Nous espérons que cet encadrement lui permettra de terminer sa scolarité avec succès, pour entrer dans la vie active avec tous les atouts en sa faveur.

Les parents d'Arnaud, Valérie et Stéphane

Parade ! - Spectacle Inclusif crée par l'Avant-scène opéra en collaboration avec Pro Infirmis Neuchâtel

Ce spectacle inclura des artistes confirmés mais également des personnes en situation de handicap, sous la direction de M. Yves Senn, directeur de l'Avant-scène opéra. Il aura lieu au Théâtre du Passage de Neuchâtel :

Samedi 25 novembre 2017, à 20h et Dimanche 26 novembre 2017, à 17h

Le dimanche 26 novembre, la représentation sera proposée en audiodescription pour les personnes aveugles et malvoyantes. Une visite des décors et de la scène se déroulera à partir de 16h. L'entrée est libre. Une collecte est organisée à la sortie et sera destinée au Fonds « Vie à domicile » de Pro Infirmis.

Informations et réservation des places: appeler le secrétariat de Pro Infirmis au numéro 032 722 59 60 ou consulter le site internet www.galaproinfirmis.ch

Intégration scolaire et Centrevue

Une des missions de Centrevue est de favoriser l'intégration scolaire. Il collabore avec diverses institutions telles que l'OES, le CPHV et le SEI afin de permettre aux enfants aveugles et malvoyants de s'insérer dans les structures scolaires.

La plupart des problèmes que rencontre l'élève malvoyant ou aveugle sont liés aux difficultés de prise d'information visuelle d'une part et de transmission par l'écrit des connaissances acquises d'autre part. Ces difficultés pour apprendre à lire et avoir accès aux textes, graphiques et images se répercutent sur les apprentissages.

Différents aménagements, tels que l'organisation spatiale, des informations écrites adaptées, la verbalisation et la prise de repères, le positionnement de l'élève et l'attitude de l'enseignant, peuvent fortement contribuer à soutenir l'élève malvoyant ou aveugle.

Les ergothérapeutes spécialistes en réadaptation pour personnes malvoyantes et aveugles de Centrevue sont là pour accompagner l'enfant malvoyant ou aveugle tout au long de ses apprentissages et de son cursus scolaire et veillent à ce que l'élève malvoyant ou aveugle:

- utilise de manière optimale ses possibilités visuelles par différentes mesures comme l'essai de moyens auxiliaires, l'évaluation du besoin de lumière et de la sensibilité aux bas contrastes, l'essai de filtres de couleur en cas d'éblouissement, par exemple.
- Utilise des supports pédagogiques tactiles et sonores, des systèmes de lecture ou scanner à synthèse vocale ou apprenne le braille.
- puisse effectuer ses déplacements de manière indépendante et apprendre, si nécessaire, les principes de sécurité et de protection, de l'utilisation de l'audition, de la prise de repères, de la représentation spatiale ou de l'utilisation d'une canne blanche.
- réalise aisément les actes de la vie quotidienne, tels que manger, s'occuper de ses soins personnels, s'habiller, ranger et gérer ses affaires personnelles, participer à des loisirs.

Les assistantes sociales proposent un soutien et un accompagnement aux parents pour toutes les démarches liées aux assurances sociales, au financement des moyens auxiliaires, aux éventuelles recherches financières et à la coordination du réseau, si besoin.

Le schéma ci-contre met en évidence les différents partenaires du réseau susceptibles d'être impliqués dans le cadre de la scolarisation d'un enfant déficient visuel.

Intégration scolaire et Centrevue

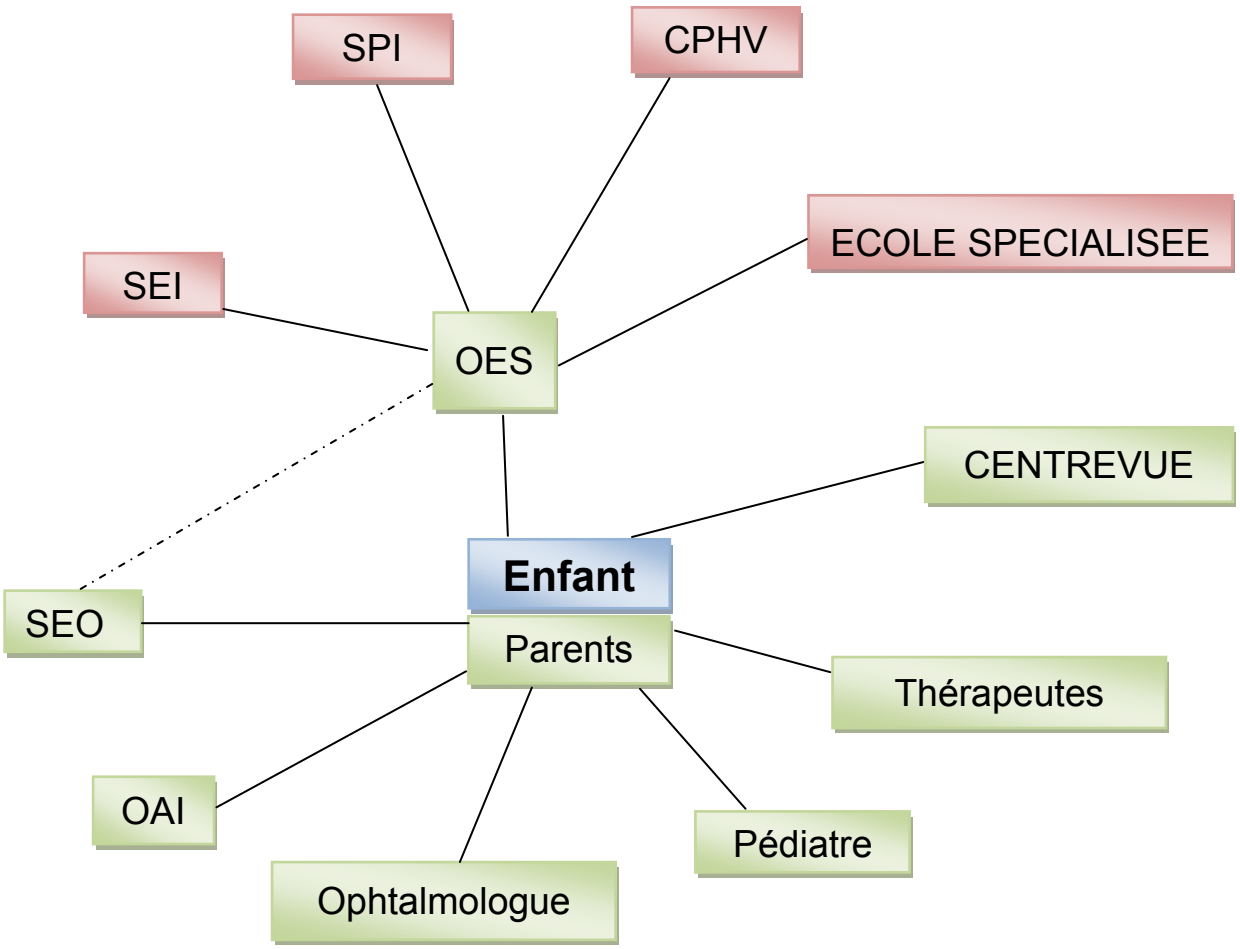

Légende :
CPHV: Centre Pédagogique pour Handicapés de la Vue
OAI: Office de l'Assurance Invalidité
OES: Office de l'Enseignement Spécialisé
SEI: Service Educatif Itinérant
SEO: Service de l'Enseignement Obligatoire
SPI: Service Pédagogique Itinérant

Information par e-mail

Nous avons parfois des informations ou des propositions pour des activités culturelles, sportives ou autres que nous pouvons vous relayer par e-mail mais qui, en raison des délais ne peuvent pas figurer dans notre Revue. Si vous êtes intéressé-e-s à les recevoir vous pouvez nous indiquer votre adresse e-mail à **centrevue@ne.ch** et nous l'ajouterons à notre liste de distribution.